

non cy devant ?); fusmes logés à Frossé (1), village dépendent de Corpe (2), petite paroisse proche d'une lieu de Lusson (3), le vendredy saint. Proche de Frossé est Lusson, beau bourg et riche, il y a évesché, la seconde de Poitou, il y a belle église, hault clocher, de dessus led. clocher, se voit le clocher de Fontenay (4), distant de 8 lieues, se voit Maram (5), isle où il y a garnison pour le roy, le gouverneur est le filz de M^r de La Valette, fils de M^r d'Espéron (6); se voit la Dive (7), isle, il y a garnison pour le roy, se voit La Rochelle (8), avec 5 tours, 5 paroisses.

De Frossé, reculantz le vendredy saint, fusmes logés à Sainte-Hermine (9) avec toute l'armée, craignant que Soubize ne fust le plus fort.

De S^{te}-Hermine passames dens Fontenay (10) en armes et fusmes logés dens l'isle de Malsay (11), évesché, 3^e de Poitou, où nous demerames le dimanche, lundy, mardy de Pasques. Proche de Malesay, isle où l'on ne peult entrer que par un pont-levis, à cause des marescages, est Maran (12), en aulte mer, à 3 l[ieues].

(1) Frosse, Vendée, commune Corps.

(2) Corps, Vendée, arr. La Roche-sur-Yon, cant. Mareuil.

(3) Luçon, ch. 1. de cant. Vendée, arr. Fontenay-le-Comte.

(4) Fontenay-le-Comte.

(5) Marans, ch. 1. de cant. Charente-Inférieure, arr. La Rochelle.

(6) Jean-Louis de Nogaret de La Valette, duc d'Espéron, amiral de France, mort le 13 janvier 1642.

(7) La Dive, petite ile, Vendée, dépendant de la commune de Saint-Michel-en-l'Herm.

(8) La Rochelle, ch. 1. du dép. de la Charente-Inférieure.

(9) Sainte-Hermine, ch. 1. de cant. Vendée, arr. Fontenay-le-Comte.

(10) Fontenay-le-Comte.

(11) Maillezais, ch. 1. de cant. Vendée, arr. Fontenay-le-Comte.

(12) Marans, ch. 1. de cant, Charente-Inférieure, à huit kil. de Marans est un autre Maillezais, dépendant de la commune d'Andilly-les-Marais.